Royaume du Maroc
المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵜⵜⴰⵏⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
Ministère de l'Intérieur

INDH - PROGRAMME P3

Objet

Accompagner le développement de projets innovants et contribuer à leur financement

Nature et plafond d'intervention

- Subvention de 60% du coût du projet plafonnée à 300.000,00 Dhs

Cibles éligibles

- Axe 1 : Coopérative, IGE, SARL, Auto-entrepreneur. (L'objectif étant de renforcer les chaines de valeur actuelles).
- Axe 2 : Les jeunes sans statuts ayant entre 18ans et 45 ans – société de moins d'un 1 an.

Programmes d'investissement éligibles

- Tous projet innovant avec création de postes d'emploi

Secteurs éligibles

- Tous les secteurs

Schéma de financement

- Financement de 60% du cout du projet avec les plafond :
- Axe 1 : 100 000 Dhs
- Axe 2 : 300 000 Dhs
- Contribuer à hauteur de 40% du fond accordé (20% en numéraire et 20% en nature).

Où déposer la demande ?

- Les divisions des affaires social au niveau des provinces
- Les plateformes des jeunes de l'INDH
- L es associations conventionnées avec l' INDH

Organisme gestionnaire

Royaume du Maroc
المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵜⵜⴰⵏⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ
Ministère de l'Intérieur

Source * : http://www.indh.ma/gouvernance/#principes

المركز الجهوي للإستثمار ▪ بني ملال-خنيفرة
ⴰⵎⵔⴰⵣ ⴰⵏⵎⵍⴰⵍ ⵏ ⵓⵙⵙⵓⵎⵓ ▪ ⴱⵏⵉⵎⵍⴰⵍ-ⵅⵏⵉⴼⵔⴰ
Centre Régional d'Investissement ▪ Béni Mellal-Khénifra

* Les données de cette fiche sont à titre indicatif. Pour avoir des informations actualisées, merci de visiter le lien indiqué